

Propositions pour l'école ICEM-pédagogie Freinet

Proposition : Les rythmes scolaires de la semaine

Nous proposons, pour l'école élémentaire, un retour à la classe le samedi matin, de manière à alléger la durée quotidienne du temps contraint. Nous proposons en même temps un allongement des temps d'ouverture des écoles, du matin au soir, les mercredis et fins de semaine, en lien avec tous les partenaires d'éducation. Cela permettrait, sans problème de rythme, de voir des enfants y "bricoler" le mercredi, ou bien longtemps après la classe, ou bien avant l'ouverture officielle. Nos écoles ne seraient pas des espaces clos et vides, où l'enfant serait condamné à écouter, à exécuter, à "être gardé". Elles deviendraient des lieux vivants, où l'on peut vivre et prendre plaisir.

Proposition : Les rythmes scolaires : l'année, la journée

Afin d'alléger le poids des journées d'école, nous proposons une réduction des vacances d'été, en réorganisant l'année avec des cycles de 7 semaines de cours entrecoupés de 15 jours de repos. Nous proposons des journées de travail pour les enfants qui n'excèdent pas 5 heures par jour. La journée de travail scolaire d'un élève pourrait donc commencer par un accueil échelonné de 8h30 à 9h00 et un démarrage commun à partir de 9h00 jusque 11h30. Une pause méridienne (avec de vrais temps de liberté, de pause, d'activités, de sieste) jusque 14h30 au moins puis une reprise du travail émancipateur de 15 heures jusqu'à 17 heures. A partir d'une coordination entre Education Nationale, Mairies, familles et partenaires éducatifs associatifs, tout au long de la journée, les enfants bénéficieraient d'activités d'éveil, de préventions (gendarmerie, pompier, hôpital, transports, ...) et de découvertes, culturelles ou sportives, selon d'autres modalités que l'école, sources d'emplois rémunérés.

Proposition : L'aide personnalisée

Nous proposons une aide individualisée présente dans tous les temps scolaires, afin que les enfants n'aient pas à vivre la logique élitiste actuelle : d'abord, vivre des moments d'enseignements uniformes, puis être inscrits, si cela ne leur a pas convenu, dans des situations de rattrapage et de remédiation.

C'est par la différenciation pédagogique et la personnalisation des apprentissages que l'école pourra proposer de manière égalitaire à tous les enfants de progresser, pas seulement aux meilleurs ou aux plus en difficultés. Il va de soi qu'en même temps que cette proposition intervient la nécessaire formation des enseignants pour organiser cette différenciation, notamment en matière d'organisation de la coopération et de développement d'un travail scolaire émancipateur et non ennuyant.

Les RASED conserveraient leur action d'apporter aux enfants les plus en difficulté une aide particulière, en premier lieu au sein de la classe et sinon en petit groupe et grâce à des outils qui correspondent précisément à leur profil et sur la durée.

Proposition : Une formation professionnelle didactique et pédagogique

Nous proposons l'organisation d'une formation au métier d'enseignant permettant de combiner exigences de la pratique et savoirs scientifiques en matière d'apprentissage. Celle-ci devra éviter l'écueil de répondre à des questions que les acteurs ne se posent pas encore. Elle consistera à apporter des éléments de réflexion à partir de questionnements et de problématiques induisant ainsi une modification des pratiques enseignantes. L'analyse des pratiques professionnelles sera un élément central de cette formation avec des décrochages théoriques, didactiques et pédagogiques, en fonction des besoins révélés lors de ces situations d'analyse. Elle pourra se décliner en analyses écrites et réflexives distanciées, en études de cas, en théâtre forum, en entretien d'auto confrontation, ...

Cette formation au métier pourra correspondre à une alternance entre présences dans des classes en tant qu'observateur ou en responsabilité, et regroupements en IUFM et autres lieux de formation de proximité (circonscriptions...) pour l'analyse de pratiques et le travail autour de la cognition.

Même au sein des universités, en raison de sa spécificité, l'IUFM reste l'entité de référence de la formation des enseignants. Il serait bon, cependant, que l'Éducation Nationale s'ouvre à des organismes de formations professionnels, telles les écoles de travail social.

Dans tous les cas, le droit à donner son avis et à participer aux décisions concernant sa formation doit être reconnu pour les personnes en formation.

Cette formation serait aussi l'occasion d'être renseigné sur le statut de fonctionnaire des enseignants, de leurs obligations et de leurs droits, ce qui participerait à la création d'une éthique professionnelle explicite.

Afin de permettre aux personnels d'exercer pleinement leur droit à une formation, il faut veiller à accorder réellement les remplacements pour formation quand ils sont demandés.

Proposition : La carrière des enseignants

Les enseignants qui le souhaitent devraient avoir droit au cours de leur carrière à des périodes hors classe conséquentes (autres missions, formation personnelle, projets ...).

Ceux-ci doivent pouvoir se former en allant aussi observer des classes de collègues choisis ayant des projets convergents et ainsi mutualiser leurs savoirs. Les formations continuées doivent également pouvoir être obtenues indépendamment des avis hiérarchiques de l'IEN et répondre également aux projets individuels ou d'école (en référence aux projets d'école par exemple).

Une année tous les dix ans, ou un semestre tous les cinq ans. Cela contribuerait à une meilleure professionnalisation des personnels et donc du système éducatif dans son entier.

Pour ce faire, un contingent de remplaçants affectés uniquement aux formations continues doit être mis en place de façon pérenne.

Proposition : Les programmes de l'école

Nous proposons une rédaction des programmes de l'école qui allierait instruction et éducation, entraînements mécaniques et développement de la réflexivité, repères pour l'évaluation et liberté pédagogique des enseignants. Ces programmes émaneraient d'une commission d'élaboration et de suivi, transparente dans ses travaux ainsi que dans sa constitution. Elle s'appuierait sur des réflexions menées selon les principes de la démocratie participative.

Nous proposons de conserver la logique de travail en cycle qui permet à chaque élève de disposer de plusieurs années pour acquérir un même curriculum de compétences et qui favorise les situations d'entraide entre les élèves.

Proposition : L'école maternelle

L'école maternelle doit s'inscrire dans une politique nationale de la petite enfance gratuite, laïque et respectueuse des droits et des besoins de chaque enfant.

Pour cela,

Il faut construire un milieu éducatif cohérent pour tous les enfants de 2 à 6 ans en coordination avec tous les partenaires de la petite enfance (crèche, PMI, relais assistantes maternelles...).

Il faut également un aménagement des locaux et des horaires véritablement adaptés aux besoins physiologiques et affectifs des enfants, ainsi que de la cour de récréation, lieu de vie à part entière qui permet les interactions sécurisantes entre enfants

Nous proposons un projet éducatif favorisant :

- Un accueil individualisé et rassurant pour chaque enfant et chaque parent
- Le respect des parcours individuels d'apprentissage
- Les temps de tâtonnements et d'expérimentations, la libre expression et la créativité de l'enfant dans un cadre coopératif
- L'apprentissage de l'autonomie
- Les échanges entre pairs au sein de la classe et de l'école
- Une libre circulation **sécurisée** dans les locaux scolaires.
- Les échanges avec le milieu extérieur (naturel et culturel)
- Des échanges entre l'équipe éducative et les parents

Nous proposons de constituer des équipes dans les écoles formées d'enseignants, d'ATSEM et d'Educateur de Jeunes Enfants disposant de temps pour élaborer et mener à bien un tel projet éducatif (1 adulte pour 8 enfants) permettant ainsi des regards croisés sur l'adaptation et le développement de chaque enfant.

Proposition : Une évaluation au service de l'apprentissage des élèves

Nous proposons que les évaluations puissent avant tout profiter à l'élève. On pourrait alors disposer :

- d'évaluations diagnostiques qui valorisent et activent ce que les enfants connaissent déjà, afin de pouvoir en tenir compte lors des situations de travail,
- d'évaluations formatives qui leur permettent de s'appuyer sur leurs erreurs et leurs réussites afin de savoir où ils en sont et d'orienter leurs stratégies,
- d'évaluations formatrices qui leur permettent de comprendre le rôle du repérage des réussites, des échecs dans leurs processus d'apprentissage, en mettant les enfants en situation de recherche pour l'élaboration et la mise en œuvre tâtonnées de critères pertinents,
- d'évaluations validantes permettant de mesurer les progrès de manière spontanée, de jalonner le chemin sur lequel chaque enfant est engagé et de faire connaître autour de lui la teneur de son travail.

Proposition : Une éducation à la non-violence et à la paix

Afin de surseoir aux sources de toutes les violences, nous proposons que les écoles s'engagent dans un véritable travail de valorisation du groupe et de la collectivité. En inscrivant les actions éducatives dans une véritable culture de l'accueil, de la reconnaissance et du respect de chacun, en assurant chaque enfant qu'il sera considéré à sa place et qu'il sera protégé de ses propres excès comme de ceux des autres, nous avons conscience que nous mettons en œuvre la seule et véritable prévention de toute violence qui soit.

Nous avons à cœur de différencier les règles et les lois :

- Les règles sont pas envisagées comme des indicateurs de sanction, mais comme la base même du travail éducatif ; nous savons qu'elles seront enfreintes et que le travail éducatif repose sur l'accompagnement collectif et individuel de ces infractions
- Les lois s'imposent à tous et sont instauratrice de libertés ; c'est en ce sens que chacun se sent responsable de les faire respecter.

Bien entendu, les lois et les règles ne peuvent être intégrées que parce qu'elles permettent une vie collective intéressante, motivante et riche, qui concerne l'enfant d'un point de vue politique, affectif, social et cognitif.

La lutte contre la violence ne saurait pas être un objectif, c'est l'éducation qui en est un.

Pour atteindre cet objectif, la formation :

- débiterait par une introduction à la notion de Loi qui détermine l'exercice des libertés de chacun ainsi que celui de leurs droits et obligations,
- se poursuivrait par une appropriation d'outils de gestion des différends, par exemple la communication non-violente ou la médiation par les pairs
- serait complétée par des systèmes de sanctions éducatives qui, plutôt qu'humilier et engendrer de la vengeance, inviteraient à prendre conscience qu'une limite a été franchie et à initier à la réparation.
- prendrait en compte les différences et en particulier le droit de chacun d'exprimer son identité dans le respect de la laïcité et des autres, en vue d'une indispensable ouverture à toutes les cultures qui composent notre pays.

Proposition : Les sorties scolaires

Nous proposons une formation qui inclut l'organisation de sorties scolaires dans le respect des règles de sécurité, ainsi qu'un système de financement pour aider les zones rurales à disposer de davantage de ressources culturelles présentes en majorité dans les grandes villes et les zones urbaines à développer une conscience écologique par une rencontre avec la nature.

Proposition : les relations école - familles

Tous les enseignants passent du temps à recevoir les parents en dehors de leurs horaires de travail. Cette relation est indispensable pour travailler de concert avec les familles, créer un milieu favorable et cohérent dans lequel l'enfant pourra s'épanouir, les inciter à s'investir dans l'école. Nous proposons que soit reconnu ce temps de travail avec les parents en instituant à cet effet 28 heures de travail.

Nous proposons que la législation autorise et facilite l'accueil et l'investissement des familles au sein de l'école et dans les classes. Ainsi les écoles pourraient fonctionner avec une association d'école, coopérative, qui regroupe sans distinction trois types de membres : enseignants, enfants, parents.

Proposition : nombre d'élèves

Afin de permettre à l'enseignant de consacrer quotidiennement du temps personnel à chacun, nous proposons 8 adultes pour 5 classes. Ces trois adultes supplémentaires seraient un enseignant, un éducateur spécialisé et un animateur. Chaque équipe pourrait définir un projet réel pour organiser un temps de travail permettant aux classes des temps différents, avec des ateliers, des projets et des différenciations.

Pour la construction de nouvelles écoles, nous proposons que soit prévu pour chaque enfant un espace de travail équivalent à 20 m², ce qui permettra aux classes de disposer de salles adaptées pour permettre les déplacements et organiser des ateliers de travail.